

ENTRE NOUS !

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION LE MOULIN VERT N°13 / JANVIER 2018

ÉDITO

L'édito de début d'année, c'est d'abord l'occasion de formuler des vœux pour chacun d'entre vous, d'entre nous. Parce que la vie est un équilibre et que la satisfaction au travail ou dans nos engagements collectifs ne peut être dissociée de notre vie personnelle, familiale, amicale. C'est pourquoi je vous souhaite très sincèrement une année riche en rencontres, en découvertes et en bonheurs, petits et grands.

Pour Le Moulin Vert et ses établissements, ce ne sera pas une année comme les autres : après notre journée associative du 14 novembre dernier, qui a été un moment très fort, nous sommes appelés à mettre en œuvre concrètement nos projets d'inclusion.

Ce terme qui, au premier abord, peut paraître technocratique, désincarné, doit au contraire se traduire au quotidien dans nos projets, dans nos attitudes. Vis à vis des personnes que nous accueillons, que nous accompagnons, depuis les tous petits dans nos CAMSP, en crèche, jusqu'au plus âgés dans les EHPAD ; vis-à-vis des familles et des aidants qui sont les passerelles entre la société et nos établissements et services ; vis-à-vis des pouvoirs publics qui, par la voix de Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, nous a encouragés à être les pionniers de cette société inclusive qu'elle souhaite porter. Pour cela, il faut retrouver la fibre innovante de notre fondateur et, pour chaque projet, qu'il s'agisse d'une simple action d'animation ou plus globalement d'un projet d'établissement, d'un CPOM, contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, nous devons être animés d'une volonté constante : rapprocher, inclure, construire ensemble au sein de l'école, de l'atelier, de la cité, de la société.

Nous savons que la qualité, l'harmonie d'une société humaine se mesure au sort qu'elle réserve aux plus fragiles. C'est notre raison d'être, c'est notre mission associative. Mais nous savons aussi que si nous parvenons à construire une société plus inclusive, celle-ci sera plus forte, plus dynamique, plus heureuse.

Alors, oui, Bonne année 2018 !

Benoît PERICARD / Président

LES INFOS

Départ à la retraite

Philippe FONVIELLE / Directeur des EEFE (Etablissements Enfants Familles de l'Essonne).

Michèle PONDAVEN / Chargée de mission développement.

Déménagement du siège social de l'association

Fin décembre 2017, le siège social de l'association a déménagé au 3^{ème} étage du 104 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris. Tél : 01 48 78 79 91.



EHPAD La Colombe Le Moulin Vert Drancy Veillée contée à la Colombe

La vie ne s'arrête pas la nuit. Une fois par mois, les résidents de l'EHPAD la Colombe sont invités à venir écouter des contes. Ce moment est particulièrement attendu en hiver où les jours sont courts. Le lien social de ces moments motive les participants à profiter de ces histoires. La thématique change à chaque fois (contes d'amour, contes corses, le roman de la rose...).

A travers ces histoires, les personnes sont amenées à faire vivre leur imagination. Les commentaires sont les bienvenus. Le psychomotricien anime ces histoires. Un chariot Snoezelen est utilisé pour mettre l'ambiance. Les lumières disco s'ajoutent au piano, tambourins avec une odeur d'intérieur de bergamote ou de fleur d'orange.

La soirée se termine à l'Unité où résident les personnes présentant une maladie d'Alzheimer évoluée avec troubles du comportement. La nuit est un moment où de nombreuses angoisses s'expriment. L'utilisation de la relaxation les aide à trouver un apaisement nocturne.

Serge WSEVOLOJSKY / Directeur

La Normandie signe son CPOM

Après près de deux années, de préparation, de réflexion, de propositions et de négociation qui ont mobilisé les équipes de Normandie et comme une forme d'aboutissement à ce travail, le 8 décembre dernier, avait lieu la cérémonie de signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens du Pôle Normandie à l'Université de droit de Rouen.

Ce fut l'occasion, dans un premier temps dans un amphithéâtre réservé à cet effet, de réunir pour la première fois les 120 salariés de la Crèche Graffiti's, du CAMSP de Rouen, des Sessads et IMPs de l'Eure, tous métiers confondus, de présenter à l'ensemble des personnels les enjeux, orientations, étapes et évolutions significatives de ce contrat et de répondre aux questions qui se posent au regard de ces changements importants.

En présence du Président, de la Directrice générale et de membres du Conseil d'administration, Rosa Naroun, Directrice du CAMSP, Gaëlle Legourd, Directrice de la Crèche et Jean Marie Marchand, Directeur des services et établissements de l'Eure exposaient ce qu'était un CPOM, ce qu'il modifiait en profondeur dans les relations avec l'ARS et les objectifs et particularités du contrat normand.

Ce fut l'occasion pour Benoît Péricard, Président de l'Association, d'expliquer la cohérence de ces orientations avec nos valeurs et de préciser que même si cela représentait un tournant majeur dans nos pratiques et nos manières d'accompagner les publics vulnérables en nous situant dans des pratiques inclusives, cela ne remettait aucunement en cause le travail réalisé et l'engagement des salariés du Moulin Vert depuis de nombreuses années au service de ce public.

Dans un deuxième temps, en présence de nos partenaires, du Président de l'Uriopss Normandie et de représentants de l'Éducation Nationale avaient lieu les discours officiels et la signature de ce contrat.

Monsieur Péricard prenant la parole insistait sur l'étape importante que ce jour marquait et jouant avec l'acronyme de CPOM déclina sa propre interprétation :

- . C comme Confiance (confiance entre les signataires, confiance envers le personnel pour sa mise en œuvre mais aussi C comme Changement).
- . P comme progrès pour le public accueilli.
- . O comme objectifs à mettre en œuvre.
- . M pour Merci aux partenaires pour leur écoute et l'attention particulière qu'ils ont portée à ce projet.

Mme Christine Le Frèche, Directrice de l'Autonomie, représentant Mme Christine Gardel, Directrice de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, lui répondait en précisant l'acte symbolique que marquait cette cérémonie et l'engagement fort que cela représentait pour les deux signataires.

Dans le cadre de cette construction pour arrêter ensemble des actions qui font à la fois sens pour Le Moulin Vert et sont en parfaite cohérence avec le schéma régional de l'ARS, elle rappelait :

- . Une volonté affirmée et un engagement commun de transformation de l'offre, en inscrivant nos services et établissements dans la démarche " Réponse Accompagnée Pour Tous ", sortir des contraintes fortes du milieu libéral médico-social sanitaire et adapter nos accompagnements au plus près des besoins et des envies des personnes.
- . L'approche nécessaire pour travailler autrement avec les partenaires institutionnels en favorisant les partenariats renforcés avec les enseignants, les acteurs du loisir...

Elle insistait sur le fait que le secteur médicosocial était à un tournant de son histoire et qu'il fallait accélérer ce virage inclusif déjà amorcé.

Concluant ses propos, Mme Le Frèche affirmait que l'ARS était et serait à nos côtés pour engager ce mouvement et promouvoir l'expertise acquise, les compétences développées dans une fonction ressources pour appuyer les enseignants, les centres de formation, les crèches...

A l'issue, la signature conjointe eu lieu sous les applaudissements et cet après-midi riche en échanges se terminait de manière conviviale autour d'un cocktail préparé par l'ESAT de l'IDFHI de Canteleu.

Jean Marie MARCHAND / Directeur des établissements de l'Eure et Coordonnateur du pôle Normandie



Le petit mot de Michèle Pondaven

Partir en retraite ou entrer en retraite (comme disent les québécois), les deux expressions parlent de passage et de transition ; c'est surtout l'occasion de vous exprimer mes remerciements et ma gratitude.

Depuis 42 ans, j'ai toujours travaillé au sein ou pour des associations d'action sociale et ce fut une chance d'être au Moulin Vert ces sept dernières années. Pour les belles rencontres qui auront des prolongements, mais aussi pour la très riche expérience collective de mise à l'épreuve, de défense et d'illustration des valeurs associatives et professionnelles des métiers de l'accompagnement.

Entrer dans le métier d'éducatrice auprès d'enfants en difficulté en juillet 1975, c'est, sans le savoir, entrer dans un monde institutionnel et professionnel en plein bouleversement. C'est apprendre et exercer un métier dont certains aspects sont des invariants fondamentaux (aider à grandir, à devenir adulte, penser les passages nécessaires à l'entrée/le maintien en société) et ce, dans un contexte sociétal en profonde mutation.

Cette période a vu en effet les conditions de cette entrée en société être profondément modifiées, notamment par les nouveaux rapports au territoire, la massification du chômage, les violences urbaines qui soulignent que la disqualification sociale, scolaire et spatiale sont liées. Sous l'effet des nouvelles technologies, du net, de la ville-mouvement, des transits, trafics et mobilités de toutes sortes, bref de l'économie monde, nous avons simultanément intégré la mobilité et l'espace en ligne dans nos rapports au lieu. Nous sommes devenus des nomades sédentaires et les sociabilités exigent désormais des facultés d'adaptation, de mobilité de passer d'une sphère d'identité à une autre, nécessitant de retravailler les référentiels éducatifs.

Hasard du calendrier, les lois du 30 juin 1975 consacrent au même moment l'établissement d'une offre relativement cohérente et homogène d'établissements et de services ainsi que la structuration et la professionnalisation d'un secteur largement porté par les associations. Elles ont disposé d'une grande souplesse d'adaptation pour aménager en continu le contenu de l'offre et innover.

Or, sous l'effet de l'intégration généralisée dans un système économique mondialisé, de la crise de la centralité de l'État et des formes de participation politique, la légitimité des associations a été interrogée dès... la consécration du dispositif dans ces lois. Ceci, en même temps que les contraintes budgétaires ont pesé de plus en plus et impacté les cadres financiers et budgétaires.

Ce contexte de mutations sociétales et institutionnelles a contraint à une mise au travail permanente de plusieurs fondements de l'action sociale : la légitimité des différents acteurs dont celle des usagers, la nécessaire confrontation des logiques professionnelles, organisationnelles, budgétaires et la recherche des équilibres, (toujours provisoires, on le sait désormais!) qui garantissent le meilleur accompagnement possible aux personnes qui en ont besoin.

Que de tensions, d'interrogations, d'incertitudes, mais aussi quel plaisir, d'avoir été avec vous pendant sept ans et singulièrement le 14 novembre 2017 : les équipes professionnelles et les bénévoles de l'Association Le Moulin Vert ont illustré la profondeur et la densité des débats qui s'y tiennent, l'intelligence des choix professionnels et institutionnels qui y sont discutés. Ils l'ont fait en inscrivant leurs actions et leurs échanges au cœur des enjeux de la démocratie, le renouvellement des formes de participation de tous et la définition du vivre ensemble. Ce fut pour moi une très belle... introduction à la suite de mes engagements.

Bonne route !

Michèle PONDAVEN / Chargée de mission développement, en retraite depuis fin 2017



Le Moulin Vert
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

ASSOCIATION LE MOULIN VERT

104, Rue Jouffroy d'Abbans

75017 Paris

Tél : 01 48 78 79 91

mvsiege@lemoulinvert.org

www.lemoulinvert.asso.fr

Directrice de Publication : Sophie Péron

Création : agence914 / 01_2018